

LE VIOLON

Paraît tous les samedis.

L'abonnement est de 50 cents par année, invariablement payable d'avance. Nous le vendons aux agents huit cents la douzaine. Toutes communications doivent être adressées comme suit :

LE VIOLON,
45, Place Jacques-Cartier,
MONTRÉAL.

H. BERTHELOT, RÉDACTEUR.

MONTRÉAL, 26 FÉVRIER 1887



LE PETIT BAPTISTE

LE JOUR DE LA VOTATION

Baptiste. — Regarde donc, papa, comme il y a des voitures sur la rue aujourd'hui. Tiens, les auberges paraissent fermées comme le dimanche, tout le monde y entre par la porte de côté. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Ladébauche. — Ça veut dire, Baptiste, qu'il y a des élections. C'est le jour de votation. Il y a \$100 d'amende pour les auberges qui ouvrent avant cinq heures ce soir.

Baptiste. — Est-ce qu'il y a moyen de savoir qui va gagner les élections ?

Ladébauche. — Pas tout de suite ; il y a tant de micmac dans les comités, on ne sait qui croire avant la fin de la votation.

Baptiste. — Si Johnny perd les élections, que va-t-il arriver ?

Ladébauche. — Il arriverait que Blake prendrait le pouvoir et alors on en verrait de belles.

Baptiste. — Blake a-t-il envie de ruiner le pays ?

Ladébauche. — On le dirait presque. Il ne se cache pas pour dire qu'il va nous ôter la protection. Alors ce serait le plus grand des malheurs pour les pauvres ouvriers.

Baptiste. — Si les Rouges gagnent les élections, qu'est-ce qu'on va faire, nous autres ?

Ladébauche. — C'est bien simple, mon fils. On fera notre paquet et on partira pour les Etats. On ira travailler à faire de la brique à White Liver Johnson, à Fellow's Balls ou dans les brigades du Marchacusec.

Baptiste. — Les Américains doivent aimer Blake et ses amis.

Ladébauche. — Oui, une croute. Ils ont envoyé de l'argent de Pittsburg aux libéraux de Toronto, pour les aider à écrapoutiller la protection. Les Américains ont intérêt à voir fermer nos manufactures parce qu'ils nous pousseront leurs marchandises de manière à inonder notre marché. Les Canadiens manquant d'ouvrage iront travailler dans les Etats pour 80 centins par jour.

Baptiste. — Mais, papa, avant la protection, est-ce que les Canadiens ne trouvaient pas moyen de vivre sans être obligés d'aller dans les Etats ?

Ladébauche. — Il y a douze ans, mon petit, les libéraux avaient le gouvernement à Ottawa. Ils ont adopté le libre-échange et la conséquence a été que toutes les grandes manufactures ont été fermées à Montréal, à Ottawa et à Toronto. Les ouvriers n'avaient pas de quoi manger et les corporations ont été obligées d'avoir des Soup Kitchen, des maisons où l'on donnait de la soupe et du pain aux malheureux. Ce n'était pas drôle de voir ça en 1875. Moi, je l'ai vu, moi, qui te

parle. Aussi je ne suis pas fou du libre-échange de M. Blake.

Baptiste. — Si le libre-échange rend les Canadiens tellement malheureux pourquoi Blake ne garde-t-il pas la protection ?

Ladébauche. — Il faut qu'il se fasse des amis avec les cultivateurs d'Ontario. Ces habitants là, ça se fiche bien des ouvriers canadiens pourvu qu'ils vendent leur grain et leurs animaux plus chers aux Américains. C'est pour ça que lorsque les Rouges seront au pouvoir, tu verras augmenter le prix du pain, du thé, du sucre et de toutes les étoffes. La protection ça ne fait pas l'affaire des yankees, ni des habitants du Haut-Canada.

Baptiste. — Mais, papa, est-ce qu'il n'y a pas des manufactures dans le Haut-Canada ?

Ladébauche. — Oui, mon fils, il y en a beaucoup et tous les manufacturiers sont en faveur de Johnny. C'est le vote habitant qui est dangereux dans Ontario. Quant à l'ouvrier, il est intelligent, et il votera avec celui qui lui donne le travail.

Baptiste. — Est-ce qu'on parle de la corde de Riel dans le Haut-Canada ?

Ladébauche. — La corde est pourrie dans Ontario, elle ne vaut pas la moindre petite ficelle. Les chefs rouges, vois tu mon fils, ont été les premiers à condamner Riel. Blake lui-même a offert une récompense de \$5,000 pour la tête de Métis. Les Shepard, les Mackenzie et les Cartwright, sont tous de la même potée. Ils mangeraient du Canadien français à la croque au sel, s'ils en avaient l'occasion.

Baptiste. — Dans le cas où les Rouges gagneraient, le Grand-Vicaire Trudel, deviendrait-il ministre ?

Ladébauche. — Le Grand Vicaire ministre, débarque ! Prends tu les Rouges pour des Michels. Ils ne feront jamais cette embarquée là.

Baptiste. — Mais, papa, il faudra bien que le Grand-Vicaire fasse quelque chose.

Ladébauche. — Il fera comme par le passé. Il passera son temps à mettre la discorde parmi ses amis et à cultiver la carotte.

Baptiste. — Mais il doit se tanner à ce jeu-là ?

Ladébauche. — Non, non ami, il a ça dans le sang. Il ne vivrait pas s'il ne découvrirait pas tous les jours quelque erreur à combattre. Il se croit plus infallible que notre Saint Père le Pape.

Il ne sera heureux que lorsqu'il aura réussi à fonder une petite église schismatique dans la province de Québec. S'il n'est pas pape, il se fera élire sous-pape. J'entends bien des hurras, courons voir qui a gagné l'élection.



Ah la barrique de whiskey de Ste Julien !!!

On en parlera longtemps dans le comté de Montcalm et surtout dans le quartier St Jacques.

Ce qui aggrave le cas de la barrique, c'est qu'elle a été donnée par un des membres du comité de Vigilance. C'est une jolie manière de comprendre la mission d'un apôtre de la tempérance.

Changeement de propos. Savez-vous que M. Dupuis, le candidat du quartier St Jacques a modifié trois fois son programme pour y faire entrer les articles de celui de M. Hurteau ? Si ce dernier promulgue demain un nouveau programme, M. Dupuis est prêt à l'endosser demain. L'attention des épiciers est attiré sur le fait que le candidat de M. Beausoleil s'est engagé à soutenir le règlement inique qui les empêche de vendre des légumes et des viandes sans payer une licence prohibitive. Messieurs les épiciers s'en souviendront le jour de la votation.

Coups d'Archet.

Au bureau de l'Etendard :

Le G. V. Trudel. — Peux-tu me dire, mon cher Nicodème, quelles sont les lettres les plus grossières de l'alphabet ?

Nicodème. — Give it up !

Le G. V. T. — Ce sont les "K" parce que les K rotent. Comprends tu les carottes ?

**

Au marché Bonsecours le grand vicaire Trudel achète ses provisions chez une grattière.

Il palpe des carottes et les remets sur l'étagère en disant.

— Ces carottes ne feront jamais pour ma cuisine.

Je ne prends que des carottes cordées.

**

Le vrai Brazeau fait encore des siennes. Il serait le plus malheureux des hommes s'il n'épatait pas son public toutes les semaines. Aujourd'hui une lampe électrique est placée devant son magasin pour éclairer des merveilles artistiques en fait d'enseignes. Il y a un cachet original sur chaque dessin qui harponne l'œil du passant du rez-de-chaussée jusqu'à la mansarde. Vive le Vrai Brazeau pour le progrès. Attention à ses ventes de cigares à des prix plus bas que ceux des marchands en gros. Crème de la crème 5cts cable 3cts etc. C'est au No 47 rue St Laurent.

L'IVRESSE CONTAGIEUSE.

S'il faut en croire certains physiologistes américains fort bien postés pour observer les phénomènes de l'ivresse, cette maladie aiguë, avec tout son cortège de symptômes caractéristiques, peut éclater exceptionnellement, par contagion, chez des individus qui n'ont bu que de l'eau, mais qui l'ont bu en compagnie de gens alcoolisés.

A première vue, cette affirmation a un peu l'air d'une excuse spéciale inventée un soir par quelque mari peu solide sur ses jambes, à l'heure psychologique de la rentrée au domicile conjugal, dans le but de détourner la colère de sa chaste moitié. Il paraît pourtant que la chose est sérieuse.

Le docteur Crothers cite dans l'*Alienist and Neurologist* un certain nombre de cas qu'il dit avoir observés lui-même.

Premier exemple. Un riche cultivateur de Saint Louis, qui ne buvait jamais que de l'eau ou du thé, est élu au congrès. Il se lia intimement avec un autre législateur qui avait la fâcheuse habitude de boire avec excès des liquides moins étonnants et de n'aller jamais au lit qu'en état d'ivresse. Au bout de quelques semaines de cette intimité on remarqua que le cultivateur se conduisait tous les soirs comme un homme ivre, déraisonnait, riait sans motif, chancelait sur ses jambes à la façon de son déplorable ami. Et pourtant il ne buvait jamais que de l'eau ou du thé. L'arrachait-on à cette désastreuse compagnie sous un prétexte quelconque, il reprenait bientôt possession de lui-même et se comportait normalement. Mais aussitôt qu'il se retrouvait avec des ivrognes il retombait dans son ivresse artificielle et de contagion.

Tant qu'elle durait, il n'avait nullement conscience de son état et se rappelait seulement qu'il ne devait pas boire de liquides alcooliques, pour rester fidèle à cette règle avec une ténacité remarquable. Le bruit courut qu'il avait pris des habitudes d'ivrognerie ; certains journaux y firent même allusion sans qu'il pût s'en défendre, tant la chose paraissait bien établie. Il dut se résoudre, dans l'intérêt de sa réputation, à éviter avec un soin tout particulier de se trouver en compagnie de gens adonnés aux boissons alcooliques, et par conséquent, remarqua naïvement le journal américain, de *paratre aux dîners officiels*. Un examen attentif du cas révéla chez le sujet une prédisposition à la démence alcoolique ; cette prédisposition était même la cause déterminante de l'abstinence rigoureuse qu'il s'imposait.

Plusieurs autres cas analogues ont été observés chez des sujets précédemment adonnés à l'ivrognerie, mais guéris de ce vice. Un officier de l'armée fédérale, qui buvait beaucoup pendant la guerre de sécession, mais qui avait absolument rompu avec cette habitude, dîne un soir en compagnie de ses anciens compagnons d'armes ; plusieurs se grisent ; il ne boit que de l'eau. Pris subitement d'ivresse contagieuse, il se lève, adresse aux convives un *speech* insensé, puis retombe ivre-mort sur sa chaise ; on est obligé de l'emporter chez lui dans un état d'inconscience absolue.

Un fonctionnaire civil qui avait eu jadis des habitudes d'intempérance et qui s'était réformé, donne un grand dîner ; quelques uns de ses amis boivent plus que de raison ; il s'abstient avec soin de les imiter et n'en tombe pas moins, par contagion, dans le même état physiologique que les plus alcoolisés d'entre eux. Le lendemain matin, il n'avait plus qu'un souvenir confus de ce qui s'était passé.

Un autre sujet, lui aussi ancien alcoolisé, mais réformé depuis douze ans, part en expédition militaire sur la frontière avec des camarades qui boivent sec ; quoiqu'il n'ait bu que de la limonade, il se conduit exactement comme eux, passe pour un ivrogne et se voit traiter comme tel par sa famille et ses amis, en dépit de ses protestations indignées.

Tous ces cas, on le voit, se rapportent à des individus chez lesquels une prédisposition héréditaire ou acquise avait préparé le terrain à la contagion. Ils n'en sont pas moins intéressants au point de vue psychologique et méritent d'être étudiés avec soin par les spécialistes. Il y a là, visiblement, un fait de "suggestion mécanique" d'un caractère tout nouveau et fort original.

LES TRIBUNAUX COMIQUES

M. POULAIN AU CAFÉ.

M. Poulain est célibataire et âgé. De plus il paraît pauvre. Poulain n'est pas exigeant. Les uns rêvent la richesse, les autres ambitionnent la gloire. L'ambition de Poulain se borne à ceci : lire les journaux au café en prenant sa consommation. Ambition bien modeste, on peut en juger. Eh bien ! Poulain ne devait pas pourtant échapper à la malignité des hommes.

Les habitués du café où il avait l'habitude d'aller ne tardèrent pas à envier le bonheur paisible de Poulain. Ils avaient remarqué qu'il gardait les journaux plus longtemps qu'il ne conviendrait. De son côté, le patron du café avait observé que dans la soirée il ne prenait qu'une consommation. Et quelle consommation ! Une consommation de 30 centimes. Cela ne pouvait pas durer.

Bref, un soir, Poulain demande la France. On la lui donne. Les autres guettent. Poulain commence sa lecture. Un consommateur, un conspirateur, devrais-je dire, s'approche de lui et sèchement :

— La France, s'il vous plaît ?
— Pardon, répond Poulain du ton le plus humble, je n'ai pas terminé.

— Tant pis !
Et il lui arrache le journal.

Poulain, malgré son âge, prend le journal et en gifle l'insolent.

Mais Poulain comptait sans son hôte. Il croyait se trouver en face d'un homme. Il n'avait pour vis-à-vis qu'un plaideur. Que fait ce dernier ? Il assigne mon Poulain en police correctionnelle pour voies de fait.

L'interrogatoire commence.

Le Plaignant.— Tous les soirs, c'est la même chose. Quand monsieur tient les journaux, il n'y a plus moyen de les avoir !

M. le Président.— Il a tort de les accaparer. Mais...

Le Plaignant.— Un vieil égoïste !

Le Président.— Il fallait lui demander le journal vertement, je veux bien ; mais tenter de lui arracher.

Le Plaignant.— Tous les consommateurs ont à se plaindre de ce vieillard. Il ne souffle mot à qui que ce soit, accapare tous les journaux...

Le Prévenu.— Je suis consommateur, et j'ai le même droit que les autres.

Le Plaignant.— Oh ! consommateur !

Le Prévenu.— Je consomme jusqu'au moment de me retirer.

Le Plaignant.— Pour six sous !

Le Président.— Comment peut-on consommer jusqu'à onze heures pour six sous ?

En entendant ces mots : " Comment peut-on consommer jusqu'à onze heures pour six sous ? " le plaignant a relevé la tête et pris un air important. Le pied droit en avant, le corps légèrement penché, l'index, détaché, à la façon du conteur antique il, commença :

— Dès qu'il arrive, à huit heures, il va s'asseoir à sa place accoutumée et on lui sert une demi-tasse avec cognac, le tout du prix de trente centimes. Il prend les journaux et la première consommation ; il en met un sur trois morceaux de sucre, il en met un dans la soucoupe où est le bain de pied, il y ajoute un peu du contenu de la tasse et sirote ce café en lisant les journaux ; cela le mène à huit heures et demie. Il prend deux autres journaux, met la moitié du second morceau de sucre dans la soucoupe, y verse une partie de son petit verre, et voilà un canard ; deuxième consommation ; il suce son canard pendant une demi-heure, ce qui le mène à neuf heures ; il a lu alors deux autres journaux. Il en prend encore deux et prépare la troisième consommation ; il verse une partie du café qui lui reste dans la soucoupe, verse de l'eau dans la tasse, le reste du deuxième morceau de sucre et siffle un mazagran. Nous voilà à neuf heures et demie ; il s'empare de deux autres journaux, quatrième consommation ; il casse la moitié de son dernier morceau de sucre, il allume ça et se fait un petit punch, cinquième consommation. Enfin, à dix heures et demie, il jette son petit reste de sucre dans sa tasse, y verse de l'eau et se fait un verre d'eau sucrée qui le conduit jusqu'à onze heures.

Nous n'inventons rien, la réponse du plaignant est mot à mot dans la *Gazette des tribunaux*. Devant ces explications, le tribunal a jugé qu'il y avait là un excès d'économie, et il a condamné Poulain à l'amende.

Il ne faut abuser de rien.